

BE info

Le magazine du personnel
de l'administration cantonale

N° 5 / octobre 2017



Zoom

Nouveaux horizons

L'un vient de gravir un échelon hiérarchique et l'autre est cadre depuis longtemps: grâce au programme de mentorat, Jochen Kreil et Peter Lerch peuvent échanger, apprendre l'un de l'autre et élargir leurs horizons.

Page **6**



Zoom

Une journée dans l'Oberland bernois avec Chantal Häusermann, vétérinaire officielle du canton, au service du bien-être animal.

Page **2**



Questions & Réponses

Pourquoi les femmes peinent-elles à atteindre les hautes sphères? Sibyl Schädeli, coach spécialisée, livre son analyse et ses conseils.

Page **12**



Peter Lerch, 57 ans,
responsable Planification et circulation
à l'Office des ponts et chaussées,
mentor

Introspection: je réfléchis sur
ma propre manière de diriger.

Partage d'expériences: j'ai un aperçu de
la manière de diriger dans une autre direction.
C'est très intéressant.

Je peux apprendre de mon mentoré.



Jochen Kreil, 38 ans,
chef d'équipe à l'ORP de Thoune,
mentoré

Partage d'expériences: mon mentor me donne
de précieuses informations.

Sensibilisation: il attire mon attention sur des
aspects importants de la direction dont je n'étais
pas vraiment conscient.

Grâce à notre échange, je découvre le fonctionne-
ment d'une autre organisation.

«Nous apprenons l'un de l'autre»

Le premier est cadre depuis peu, le second a une longue expérience. Grâce au programme de mentorat de l'Office du personnel, ils se rencontrent régulièrement et apprennent l'un de l'autre. Jochen Kreil et Peter Lerch tirent profit de cette expérience.

■ Ils se sont rencontrés pour la première fois en novembre dernier et se sont vus peut-être sept fois, mais on dirait qu'ils se connaissent depuis très longtemps. Cela tient sans doute au fait que Jochen Kreil et Peter Lerch ont mené d'intenses discussions pendant leurs rencontres. Ils participent tous deux depuis un an au programme de mentorat du canton de Berne: Jochen Kreil, 38 ans, est le mentoré et Peter Lerch, 57 ans, son mentor. L'offre proposée par l'Office du personnel est destinée aux collaborateurs et collaboratrices de l'administration qui sont devenus cadres récemment ou supervisent des projets importants depuis peu. L'idée est que du haut de son expérience, le mentor soutienne et accompagne le mentoré dans sa nouvelle fonction. Au début du programme, les mentorés formulent les objectifs qu'ils souhaitent atteindre. Les responsables du programme cherchent ensuite des mentors qui pourraient leur correspondre avec eux. «Ils n'appartiennent cependant jamais à la même Direction», précise la responsable du programme, Gabriela Pfau. Il faut que le mentor apporte une perspective différente pour entretenir le dialogue. Les supérieurs hiérarchiques du mentoré sont aussi associés au programme et sont régulièrement informés de son déroulement.

«Elargir l'horizon»

Depuis deux ans, Jochen Kreil est à la tête de sept collaborateurs en tant que chef d'équipe à l'ORP de Thoune. Originaire de la région de Linz (Autriche), il a étudié dans une école hôtelière puis travaillé dans ce secteur. Arrivé en Suisse pour le travail, il y est resté par amour. Il a complété sa formation par des études dans les domaines des ressources humaines et du conseil en personnel. En 2014, a il rejoint l'ORP de Thoune. C'est son chef qui a attiré son attention sur le programme de mentorat peu après qu'il a endossé sa fonction de cadre. «On discute entre cadres», explique Jochen Kreil, «mais il est toujours bon d'avoir un regard extérieur. C'est pour ça que je participe au programme.» Son mentor, lui, est déjà cadre depuis seize ans. En tant que responsable Planification et circulation à l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne, Peter Lerch dirige douze personnes. Ingénieur forestier, il est passé de l'aménagement du territoire à la planification des transports et a suivi de nombreuses formations. «A un certain âge, après avoir fréquenté tellement de cours, on se demande ce qui pourrait encore nous apporter quelque chose». Il est arrivé à la conclusion que ce n'est pas un cours à proprement parler qui lui serait bénéfique, mais de s'engager en tant que mentor: «Cela m'a permis d'élargir mon horizon», dit Peter. «En discutant avec mon mentoré, je découvre une autre culture de direction. J'en profite moi-même beaucoup.» C'est déjà la deuxième fois que Peter Lerch endosse ce rôle.

La gestion en ligne de mire

Depuis le mois de novembre, Peter et Jochen se rencontrent toutes les quatre à six semaines pendant une heure et demie environ. Huit à neuf rencontres sont fixées sur la durée du programme, qui s'étend sur un an. Lors de ces réunions, le mentor et le mentoré se concentrent sur les questions de gestion, laissant de côté les spécificités de leurs Directions. «Avec ce point de vue extérieur, j'ai la possibilité de discerner certaines thématiques du rôle de cadre et de les expliciter à mon mentoré. Je lui montre par exemple qu'une situation particulière pourrait s'avérer délicate et qu'il doit y faire attention», raconte Peter Lerch. Et son mentoré ajoute: «Quand tu accordes suffisamment d'attention à ces questions, tu restes authentique et tu es un bon cadre.»

Jochen Kreil ajoute que cet échange est «extrêmement profitable» pour lui. Il apprécie de pouvoir s'accorder régulièrement du temps pour prendre du recul sur les questions de direction. «J'ai beaucoup appris cette année grâce au programme», dit le mentoré. «J'ai pu évoluer en tant que cadre». ■ (car)



Programme des cours 2018 disponible

L'Office du personnel a publié un premier aperçu de son offre de cours pour 2018 sur www.fin.be.ch/programmecours. Il comprend notamment le programme de mentorat et peut par exemple être utile pour les entretiens d'évaluation périodiques afin d'aborder d'éventuelles mesures de développement du personnel. Le programme détaillé des cours sera disponible à partir de la mi-novembre. Cette année, il sera publié plus tard que d'habitude en raison d'un changement de logiciel. A partir de la mi-novembre, vous pourrez vous inscrire aux cours désirés et recevrez immédiatement une confirmation d'inscription.

Inscription au programme de mentorat

Les personnes intéressées peuvent dès à présent s'inscrire auprès de Gabriela Pfau (responsable du programme de mentorat; gabriela.pfau@fin.be.ch) ou via les cours proposés par l'Office du personnel à partir de la mi-novembre. Le programme de mentorat a désormais lieu chaque année. **Le délai d'inscription est fixé au 15 décembre 2017 et le programme commence au mois de mars.**